

Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg



Une réflexion sur la vie et la mort

«Le couteau tombe, la tête est tranchée à la vitesse du regard, l'homme n'est plus. A peine sent-il un rapide souffle d'air frais sur la nuque».

J.- I. Guillotin 1789

«Ah, celui-là je pourrais bien le tuer!» Qui de nous n'a jamais eu une pensée meurtrière pareille dans un moment de colère tout en sachant fort bien qu'on ne passerait pas à l'acte? Le musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, dans son exposition actuelle «Crimes de sang - une exposition sur la vie», vous donne la possibilité de vous débarrasser de votre pensée meurtrière, petit carton qu'on vous aura remis à la caisse, et de la déposer dans l'urne de votre choix marquée du motif qui pourrait vous inciter à commettre vous-même un meurtre. Vous aurez l'embarras du choix, car les motifs sont innombrables. On peut tuer par provocation, par nécessité, par avidité, par avarice, par ignorance, par esprit de vengeance, par soumission à un ordre donné, par désir, par jalousie, par légitime défense, par... Alors le cas échéant pour quelle raison seriez-vous capable de tuer? Et si à la fin du compte un meurtrier sommeillait en chacun de nous?

«Pourquoi le cas échéant tueriez-vous?» n'est qu'une des multiples questions soulevées par cette exposition, dont le titre en allemand «Mord und Totschlag» est encore plus accrochant, à l'instar des colonnes à la une des journaux à sensation et même de la presse dite sérieuse. Elle ne manquera pas d'attirer le grand public toujours avide d'émotions fortes d'autant plus qu'on nous montre entre autres dans la salle consacrée au meurtre politique des vestiges des attentats terroristes du 11 septembre 2001, notamment un drapeau calciné, une bouteille d'oxygène d'un des pompiers qui y a laissé sa vie et un débris de l'avion qui s'est encastré dans une des tours, pièce en soi importante par sa valeur documentaire et pour la mémoire collective.

Les grandes affaires luxembourgeoises

La tentation est grande de reprocher aussitôt un certain voyeurisme à l'exposition. C'est inévitable, même si la commissaire Marie-Paule Jungblut a habilement tenté à en déjouer les pièges. On a même envie de dire: «Voyeurs s'abstenir!». Il n'y a rien de spectaculaire à voir ni de sanglant, même si on est accueilli par une guillotine dressée dans le hall d'entrée. Introduite chez nous par les troupes révolutionnaires et dressée d'abord devant les murs de la forteresse avant de se retrouver sur la Place du Marché-aux-Poissons, elle a servi une dernière fois au Luxembourg le



Vestiges des attentats terroristes du 11 septembre 2001

21 février 1821 pour décapiter Franz Blasius, propriétaire de la «Boh'mühle» près de Schüttrange, accusé d'avoir tué son épouse à l'aide des meules du moulin. C'est en 1948 que la peine de mort a été appliquée une dernière fois chez nous et que Nicolas Bernardy fut exécuté le 7 août par fusillade près du stand de tir de l'armée de Reckenthal en raison d'un quintuple meurtre commis dans une ferme à Windhof/Welscheid. En témoignent encore le fusil carabinier de l'exécution et le poteau auquel il fut attaché. Quant à la peine de mort, même si elle ne fut plus appliquée, elle ne fut abolie au Luxembourg qu'en 1979.

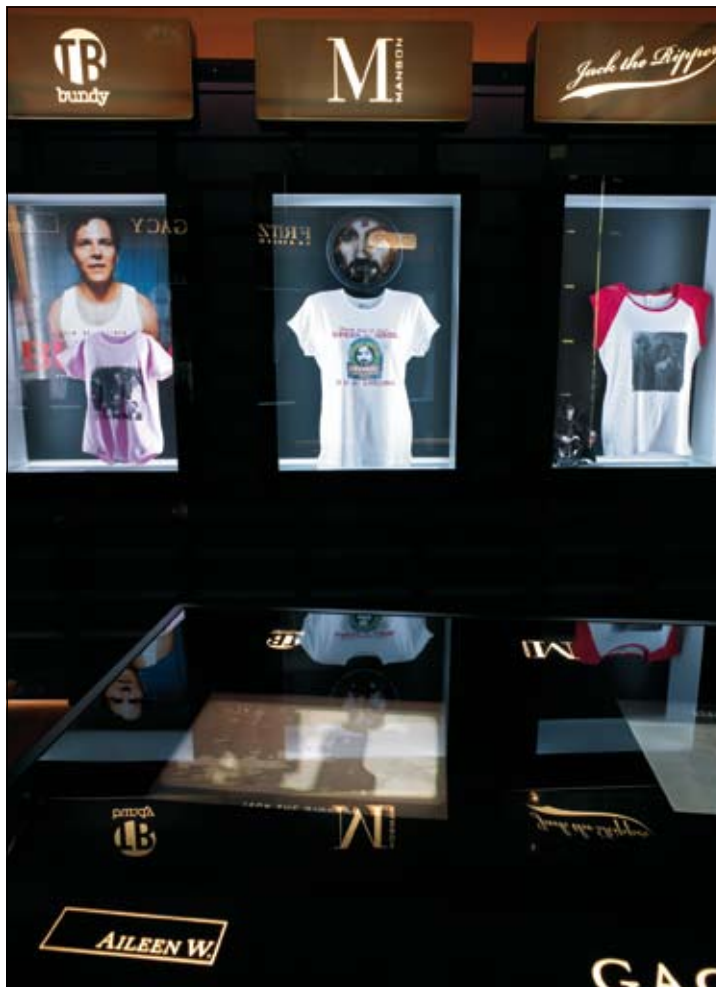
Comme on peut le constater le crime ne s'est jamais arrêté à nos frontières et l'exposition y accorde une place particulière. Ainsi une autre affaire qui a marqué l'histoire criminelle du Luxembourg est celle dite de «Waldbillig» avec la bande de Carlo Fett, responsable en deux ans, de 1983 à 1985, de nombreux crimes et agressions à main armée et qui s'est achevée par l'attaque du siège de la BIL où un policier a trouvé la mort. Quant au tableau de statistiques établi par la Police Grand-ducale, il nous révèle qu'en vingt-huit ans, entre 1980 et 2008 en tout 147 meurtres ont été perpétrés et enregistrés par la police.



Carlo Fett, l'un des principaux coupables de la «Bande de Waldbillig», transporté au tribunal

Crimes de sang

Mais comment peut-on avoir idée d'acheter des T-shirts et même des habits pour enfants portant la tête d'un de ces monstres?



de personnages parmi lesquels se cache au pied d'un arbre Fritz Haarmann tenant dans sa main la hache avec laquelle il a dépecé ses victimes, tous de jeunes hommes entre douze et vingt ans.

Cette exposition, comme le soulignent les responsables, cherche « à analyser le phénomène des crimes violents dans ses dimensions historique et actuelle en replaçant les crimes dans leur contexte biographique et social ». Elle dure encore jusqu'au 28 mars 2010 et combine des pièces à conviction de la police, des photographies, des objets de collections ethnologiques, des extraits de documentaires et de fictions, des textes, des sons et de la musique. Elle ne s'adresse pas forcément aux enfants, même si ceux-ci sont de nos jours habitués à la violence par leurs jeux de guerre et les médias et même si les organisateurs ont fait leur possible pour éviter, à quelques exceptions près, des scènes choquantes. L'exposition interpelle avant tout le visiteur en soulevant tout un éventail de questions d'ordre moral, social, politique, psychologique, philosophique et même religieux puisque la violence est omniprésente même dans les religions. Le visiteur est littéralement bombardé de questions dont chacune en entraîne mille autres. D'une actualité parfois brûlante, chaque thème abordé - il y en a seize en tout répartis sur trois étages - mériterait un article approfondi, une exposition particulière. Comme on peut le constater, le projet est vaste, complexe, ambitieux et effleure un

Fascination du crime

Jusqu'au 19^{ème} siècle les exécutions capitales étaient encore publiques et drainaient beaucoup de monde. C'était le spectacle à ne pas rater. La question qui s'impose est évidemment: pourquoi cette fascination pour le crime, le meurtre, la violence, le sang qui coule? Et même plus simplement: pourquoi tous ces badauds sur le lieu d'un crime ou d'un accident qui en plus ne font qu'entraver le travail des secouristes, des enquêteurs et de la police? Effet d'épouvante, d'effroi, voyeurisme, désir de provocation, curiosité malsaine, envie de comprendre, désir de percer l'incompréhensible mystère de la vie et de la mort dans un monde où la violence est omniprésente et surmédiatisée?

Et comment expliquer, en franchissant un pas de plus, l'engouement pour les tueurs

en série qui se font demander en mariage, qui publient leurs mémoires qui deviennent rapidement des best-sellers? Pourquoi cette glorification, ce culte de la personnalité? Pour en parler les responsables de l'exposition ont mis en scène une petite boutique où, dans les vitrines, on découvre des films et des livres inspirés par Landru, responsable de la mort de 11 femmes, par Edward Gein, accusé de cannibalisme, par Ted Bundy, qui a violé et assassiné « officiellement » 32 jeunes femmes, par Charles Manson, leader d'une communauté hippie au début des années soixante qui a commandité entre autres le meurtre de Sharon Tate et de ses amis, ou encore par Jack the Ripper. Mais comment peut-on avoir idée d'acheter des T-shirts et même des habits pour enfants portant la tête d'un de ces monstres? Le comble du mauvais goût est atteint par un calendrier d'avent grouillant



On ne se contente plus de nos jours de la simple empreinte digitale, une des clés de l'investigation criminelle utilisée en France à partir de 1902 et devenue vite l'une des principales preuves lors des enquêtes policières.



tas de facettes qu'on ne peut embrasser en une fois. Ce n'est pas une exposition qu'on parcourt au pas de course en une vingtaine de minutes. Il y a tant de panneaux et d'explications à lire, tant de documents à regarder, à consulter, qu'il faut au moins compter deux heures et qu'on pourrait à la rigueur reprocher à cette exposition son caractère hautement intellectuel et philosophique.

Il est vrai que le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg se veut avant tout un musée sociétair qui entend susciter un débat sur la société, provoquer un questionnement social, politique, religieux et éthique, aiguïser notre jugement à propos d'ordre moral, remettre en question nos certitudes sans pour autant prendre position ou émettre un jugement de valeur. Même si l'initiative est louable une telle démarche risque aussi d'être dangereuse. Ne fait-on pas parfois trop confiance dans les capacités du visiteur qu'on risque de surestimer? Peut-on être sûr que le message va passer? Et si on provoquait aussi des réactions contraires au but recherché? Certains visiteurs trouveront peut-être «megacool» de porter un T-shirt avec la tête d'un criminel qui a osé transgresser les lois de la société.

«Qui peut-on tuer?»

Une exposition pareille repose évidemment aussi en grande partie sur la provocation. Mais faut-il pour autant poser comme question introductive: «Qui peut-on tuer»? Formulée telle quelle cette question accorde de facto le droit au meurtre et procure ainsi l'autorisation de tuer. Dans ce cas-là il y aurait donc aussi des meurtres légitimes et quels sont-ils? Ainsi l'assassinat politique serait-il autorisé et celui d'un tyran se laisserait-il justifier? Quant au soldat qui, croyant défendre une noble cause, tue son ennemi (les méchants ce sont toujours les autres) est-il à considérer comme un héros ou comme un assassin? Pourtant il commet un homicide. A-t-on le droit de tuer au nom de la politique ou de la religion? Et dans un autre registre: peut-on sacrifier des vies au nom du bénéfice commercial? Ainsi Ford a préféré dans les années soixante-dix dédommager les victimes plutôt que de remédier aux problèmes du moteur de sa voiture Ford Pinto qui lors d'un accident éventuel risquait l'explosion. Alors jusqu'où peut-on aller? Quelles sont les limites?

Il s'avère impossible d'aborder dans ces pages tous les aspects mis en évidence par cette exposition qui traite avec le même respect la victime et le coupable, alors que nombreux sont ceux qui à l'heure actuelle réclament la réintroduction de la peine de mort. Un volet important est donc aussi accordé au meurtrier pour se pencher sur les raisons de son acte, les conditions de son incarcération et sa réinsertion éventuelle plus tard dans la société. Et quelle est d'ailleurs l'attitude à adopter à l'égard d'un assassin? Faut-il essayer de chercher des explications à son action meurtrière? Faut-il tenter de comprendre et donc de pardonner, ou faut-il se venger ou châtier et donc sanctionner l'acte criminel?

L'exposition consacre également plusieurs salles à la prévention des crimes et des attentats terroristes basée sur l'intensification des recherches scientifiques concernant l'analyse de l'être humain dans les domaines psychologique, médical et génétique. Par ailleurs caméras de surveillance et scanners corporels assurent un peu partout notre sécurité. Mais même avec des moyens de contrôle de plus en plus sophistiqués peut-on détecter des meurtriers

Crimes de sang

Dans l'ultime salle qui aborde de façon discrète le suicide, l'avortement et l'euthanasie, le visiteur, confortablement installé dans un fauteuil, voit défiler sur un écran des citations pour ou contre la vie

potentiels, prévenir des meurtres, éviter l'amok et le «school shooting»? D'un autre côté cette surprotection de l'individu au nom de sa sécurité entrave forcément notre liberté personnelle et risque de mener loin et d'entraîner éventuellement la mort de la démocratie.

Il faudrait parler encore de la part de responsabilité des médias qui rendent compte des meurtres, des guerres et faits sordides, des génocides perpétrés par des hommes qui en privé ont une vie tout à fait normale. Il faudrait aussi dire un mot sur les procédures et enquêtes policières et judiciaires, sur les moyens de plus en plus perfectionnés pour élucider les crimes et confondre les coupables. Même si elle sert toujours on ne se contente plus de nos jours de la simple empreinte digitale, une des clés de l'investigation criminelle utilisée en France à partir de 1902 et devenue vite l'une des principales preuves lors des enquêtes policières. On est loin aussi des photos de délinquants standardisés d'Alphonse Bertillon (Paris 1853-1914), qui déjà se demandait s'il existe une prédisposition au crime. C'est Bertillon qui a fondé en 1870 le premier laboratoire de police scientifique d'identification criminelle et qui a inventé l'anthropométrie judiciaire appelée «système Bertillon» ou «bertillonage», un système d'identification à partir d'empreintes digitales, accompagnées de photographies de face et de profil, rapidement adopté dans toute l'Europe, puis aux États-Unis, et utilisé jusqu'en 1970.

Et pour finir n'oublions pas que l'exposition nous rappelle aussi qu'un des grands criminologues de l'après-guerre a été le Luxembourgeois Armand Mergen (1919-1999), dit Toto, même si d'aucuns lui reprochent un certain eugénisme qui pose de sérieuses questions éthiques.

Une réflexion sur la vie

On peut s'étonner du sous-titre donné à cette exposition qui traite des crimes de sang, mais qui pourtant se présente aussi comme «une réflexion sur la vie». En effet l'exposition ne se veut nullement pessimiste, négative ou encore déprimante. Elle débute et se termine par une salle consacrée à la vie, à la valeur de la vie. D'un point de vue purement matériel peut-on donner une valeur chiffrée de la vie humaine? Si on se limite aux onze éléments chimiques qui constituent ce corps, qui en moyenne pèse



70 kg, notre vie ne vaut pas grand-chose. Tout juste quelques euros! Pourtant le trafic des organes peut atteindre des sommes faramineuses. Et que penser des artistes et athlètes qui souscrivent des assurances astronomiques pour des parties de leur corps? Et nous-mêmes, que d'argent dépensons-nous pour les soins médicaux et esthétiques!

A la fin du parcours la boucle est bouclée et le cercle se ferme. Dans l'ultime salle qui aborde de façon discrète le suicide,

l'avortement et l'euthanasie, le visiteur, confortablement installé dans un fauteuil, voit défiler sur un écran des citations pour ou contre la vie tirées aussi bien du catéchisme que de textes philosophiques ou littéraires. Seul, face à l'écran, avec soi-même, avec ses propres contradictions, hésitations ou certitudes, le visiteur est invité à évaluer lui-même la valeur qu'il accorde à sa vie, à cette vie qu'on dit être le bien suprême de l'homme.

Georgette Bisdorff



C. Weber © MNHA